



Titre de niveau 4, niveau Bac (Cadre Nationale des Certifications Professionnelles). Il est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles n°4827 (J.O du 21/12/2017).

TECHNICIEN.NE DU SPECTACLE VIVANT OPTION SON

Pré-requis

- Avoir validé un projet dans le secteur du spectacle vivant (stages ou autres expériences)

Conditions d'accès

- Avoir un état de santé compatible avec le métier visé ou bénéficier d'une prise en charge
- Déposer un dossier de candidature complet (accessible sur le site internet : www.staff.asso.fr) **avant le 11 juin 2021**
- Pour les étrangers, avoir un titre de séjour permettant le suivi de la totalité de la formation

Conditions d'accès pour demandeurs d'emploi

- Avoir validé un projet auprès des réseaux valideurs (Pole Emploi, Mission Locale, Cap Emploi...)
- Etre sorti du système de formation initiale depuis au moins 6 mois
- Avoir levé, en partie, les freins à l'entrée en formation (budget, logement, garde d'enfants, transport, etc)
- Ne pas avoir bénéficié d'un parcours certifiant financé par une Région dans les deux années précédentes

Modalités de sélection

- Tests écrits (niveau fin de troisième)
- Entretien individuel afin de présenter son projet au jury

Contenu des tests écrits

- Mathématiques : les 4 opérations ; pourcentages ; produits en croix ; puissances de 10 et logarithmes ; fractions ; équations à une inconnue ; fonctions linéaires ; théorèmes de Thalès et Pythagore ; trigonométrie ; calculs d'aires et de volumes ; numérotation binaire et hexadécimale ; racines carrées.
- Physique : calculs de forces ; unités de mesures électriques ; formulations de la loi d'Ohm ; dessin de schémas électriques basiques (série /parallèle) caractéristiques des alimentations en courant continu/alternatif.
- Informatique : bases de l'informatique
- Français : orthographe et grammaire
- Culture générale : histoire, géographie, littérature, science, culture du spectacle

Le métier de Technicien.ne son

Missions et tâches principales

- Synthétiser une demande de sonorisation
- Préparer le matériel et le câblage son en fonction du plan d'implantation et de la fiche technique
- Gérer le montage et mettre en place les appareils de sonorisation en fonction des demandes d'exploitation
- Installer, configurer et régler les systèmes de sonorisation choisis
- Accueillir le régisseur son et l'assister dans la mise en exploitation du système de sonorisation pour une restitution fidèle du spectacle en fonction des demandes techniques et artistiques
- Gérer le démontage, le rangement et le stockage du matériel de sonorisation
- Contrôler et effectuer la maintenance de premier niveau du matériel de sonorisation

Secteurs d'activité

Il.elle exerce son métier dans les différents secteurs d'activités comme : le théâtre, la musique, les arts de la rue, la danse, l'opéra.
Il.elle est employé.e sous la direction d'un régisseur ou d'un responsable technique dans tous les types de structures liées à la création, l'organisation, la diffusion ou la prestation de spectacles vivants (Salles de spectacle, Prestataires de service, Tourneurs, Collectivités locales, etc ...).

Métiers préparés

Technicien.ne son, technicien.ne plateau, technicien.ne de tournées, technicien.ne d'équipements, technicien.ne de prestations, assistant régie son.

Dates et durée

La formation se déroule du :
23 sept. 2021 au 16 sept. 2022

1372 heures en centre
336 heures en entreprise
(35h / semaine)

Clôture des candidatures :
11 juin 2021

Public visé

- Demandeurs d'emploi de plus de 18 ans
- Priorité au public peu qualifié
- Personnes placées sous main de justice après validation d'un projet d'insertion professionnelle
- Salariés (CPF de transition professionnelle)
- Candidat individuel souhaitant accéder à tout ou partie des modules

Effectif

14 stagiaires maximum

Lieux et horaires

STAFF
7 rue des Petites Industries
44470 CARQUEFOU

STAFF
4 rue de la métallurgie
44470 CARQUEFOU

du lundi au vendredi,
de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h30



Contact et renseignements

SERVICE PEDAGOGIQUE
gestionformation@staff.asso.fr
02 40 25 28 36



Objectifs de la formation

- Acquérir les compétences nécessaires pour :
 - préparer, monter, régler et démonter une installation sonore, dans le respect des règles de sécurité
 - assister un-e régisseur-euse son dans la mise en exploitation du système de sonorisation

Moyens pédagogiques

- Des moyens techniques pour un apprentissage en conditions réelles : plateau technique entièrement équipé, matériel d'éclairage, de sonorisation et de distribution électrique, salle informatique avec réseaux, salles de cours équipées de tableaux interactifs ou vidéoprojecteurs, bibliothèque, atelier de maintenance
- Prêt d'un ordinateur portable durant la totalité de la formation
- Equipement de Protection Individuelle fourni à l'entrée en formation
- Des formateurs tous professionnels en activité dans les différents domaines du spectacle vivant
- Cours théoriques et pratiques, mises en situation professionnelle

Evaluation et suivi

Evaluations tout au long de la formation (contrôles de connaissances écrits et mises en pratique), bilans collectifs et individuels, suivis des périodes en entreprise, enquêtes d'insertion professionnelle (post-formation)

Validation et certification du titre

- Mise en situation pratique, devant un jury de professionnels
- Rédaction d'un rapport de stage
- Epreuve orale sur le projet professionnel et soutenance du rapport de stage

Coût et financement de la formation

Tous les candidats doivent régler la somme de 25€, correspondant aux frais de dossier.

Salariés :

- Le coût de la formation est de 18 483 euros
- Pour tous les contrats salariés, consulter son employeur et son OPCO
- Formation éligible au CPF

Financement individuel :

nous contacter

Financement pour demandeur d'emploi (dispositif Région Formation Visa Métiers) :

- La Région des Pays de la Loire prend en charge la totalité du coût pédagogique de la formation
- L'entrée en formation ouvre droit à une rémunération par la Région des Pays de la Loire. Cette rémunération ne concerne pas les stagiaires ayant une autre possibilité d'indemnisation (Pole Emploi...). Le montage de la demande de prise en charge financière est gérée exclusivement par STAFF après la sélection

Calendrier prévisionnel

24 Février 21	Informations collectives sous format virtuel (cf site internet)
11 juin 21	Date limite de candidature
28 juin au 02 juil. 21	Tests de sélection écrit et entretien oral
semaine 28	Résultats des tests de sélection

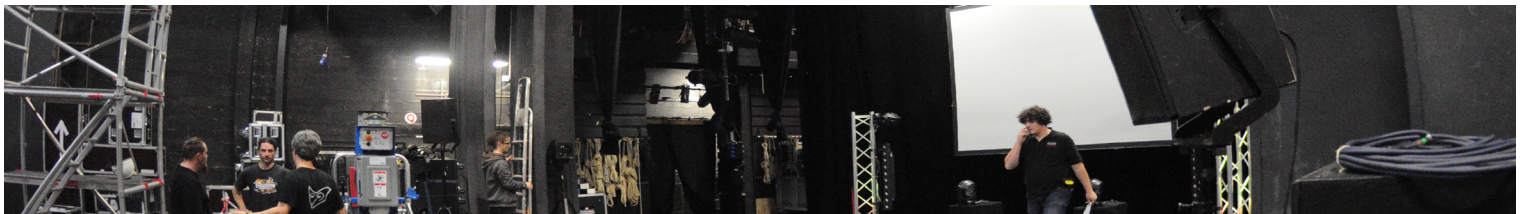
PROGRAMME DE LA FORMATION

- Analyser un cahier des charges de sonorisation
- Reconnaître le matériel de sonorisation
- Installer les systèmes de sonorisation
- Mettre en oeuvre les systèmes de sonorisation
- Prérégler les systèmes de sonorisation
- Effectuer les interventions techniques sous les directives d'un régisseur son
- Mettre en oeuvre les systèmes de machinerie scénique

Ce programme est en adéquation avec les blocs de compétence du titre de technicien du spectacle vivant déposé

MEMO

N° Carif : 126431
Formacode : 45042
Code RNCP : 4827
NSF : 323



Processus VAE

Cette formation est accessible par la voie de la VAE